



# Master 2 Pratique des droits fondamentaux

## Présentation générale

### ● Objectifs

Le parcours Pratique des droits fondamentaux a vocation à former les étudiants à tous les aspects de la protection des droits et libertés fondamentaux, laquelle imprègne désormais toutes les disciplines juridiques.

Il vise à les doter de solides acquis aussi bien théoriques que pratiques, tant en droit interne qu'en droit international notamment européen. Il met l'accent sur les évolutions contemporaines de la question, dans le contexte de transformation profonde des conditions d'exercice de ces droits et libertés (numérique, bioéthique, crise écologique) et de leur fragilisation (multiplication des états d'exception, démocraties « illibérales », remise en cause de l'État de droit).

### ● Le + de la formation

La formation aborde des disciplines de droit public aussi bien que de droit privé et elle combine idéalement les dimensions théoriques et pratiques de l'apprentissage des droits et libertés. L'unité dédiée à l'insertion professionnelle, comportant notamment des rencontres avec des juristes praticiens d'horizons

différents, permet aux futurs diplômés de mûrir leur projet professionnel en cours d'année.

### ● En savoir plus

**Date de rentrée :** septembre

**Pré-requis :** Toutes les informations utiles sont détaillées sur le site de la Faculté de droit et de science politique dans la rubrique « candidater à la Faculté de droit et de science politique » :

<https://facdedroit.univ-amu.fr/fr/candidatures-inscriptions/candidater#tab-4493>

**Rythme :** Les cours, représentant un volume de 240 heures, ont lieu de septembre à janvier et se terminent par une semaine d'examens. Les étudiants réalisent ensuite un stage ou un mémoire de recherche entre mi-février et fin mai qui donne lieu à une soutenance début juin.

### ● Débouchés

Les débouchés concernent aussi bien les professions de droit public que de droit privé :

- Concours pour l'exercice de la profession d'avocat
- Concours pour l'exercice de la profession de magistrat
- Poursuite d'étude en thèse pour accéder à la carrière d'enseignant-chercheur

- Juriste spécialisé dans la défense des droits et libertés auprès d'associations, d'ONG, d'institutions publiques (AAI de défense des droits et libertés...)
- Carrières de la fonction publique...

# Votre programme

Le programme combine des enseignements théoriques posant le cadre de compréhension et d'analyse des droits et libertés fondamentaux et des enseignements pratiques permettant une première mise en application de ces connaissances (procès fictif, clinique des droits fondamentaux en particulier). Les thématiques abordées permettent une familiarisation avec les enjeux actuels décisifs de la protection des droits et libertés et des conférences d'actualité permettent de faire intervenir des spécialistes sur les événements marquants de l'année. Sous l'angle méthodologique, le programme permet aux étudiants de maîtriser l'oralité et l'éloquence et leur propose une approche professionnelle des compétences. Le volume horaire global du Master est de 240 h, réparties sur le premier semestre. Le second semestre est consacré au choix à la rédaction d'un mémoire ou à un stage.

## Construire un savoir critique sur les grands enjeux contemporains du droit public (60 H)

- Droit, religion et laïcité. (10h)  
W. Benessiano, *Maître de conférences HDR, AMU*
- Numérique, réseaux, IA. (10h)  
A. Bachert-Peretti, *Maître de conférences, AMU*
- Environnement, climat et biodiversité. (10h)  
M. Fatin-Rouge Stefanini, *Directrice de recherche au CNRS*
- Vulnérabilités. (10h)  
C. Severino, *Professeur, Sciences-Po Aix*
- Éthique, responsabilité et action publique. (10h)  
J.-F. Kerléo, *Professeur, AMU*
- Compliance, entreprise et droits humains. (10h)  
Isabelle Grossi, *Maître de conférences*

## Maîtriser les procédures contentieuses et non contentieuses en matière de droits et libertés fondamentaux (80 H)

- Protection contentieuse en droit pénal. (15h)  
T. Lauraire, *Maître de conférences, Université de Bordeaux*
- Protection contentieuse en droit civil. (15h)  
V. Egéa, *Professeur, AMU*
- Protection contentieuse en droit européen. (15h)  
N. Danelciuc-Colodrovschi, *Maître de conférences associée, AMU*
- Protection contentieuse en droit constitutionnel. (10h)  
A. Vidal-Naquet, *Professeur, AMU*
- Protection contentieuse en droit administratif. (15h)  
O. le Bot, *Professeur, AMU*
- Modes alternatifs de protection des droits fondamentaux. (10h)  
M. Maisonneuve, *Professeur, AMU*

## Approfondir les fondements théoriques des droits et libertés fondamentaux (50 H)

- La globalisation des droits fondamentaux. (10h)  
B. Pont-Chélini, *Professeur, Aix-Marseille Université*

- L'effectivité des droits et libertés et l'exécution des décisions de justice. (10h)  
L. Gay, *Directrice de recherche au CNRS*
- Le gouvernement des juges (10h)  
Xavier Magnon, *Professeur, AMU*
- La titularité des droits et libertés fondamentaux. (10h)  
C. David, *Professeur, AMU*
- Les débiteurs des droits et libertés fondamentaux. (10h)  
D. Ribes, *Conseiller d'État, Professeur associé, AMU*

## Maîtriser l'application des droits et libertés fondamentaux (40h)

- Les acteurs de la protection des droits et libertés fondamentaux. (10h)  
N. Ferran, *Responsable du pôle contentieux de l'Observatoire international des prisons*
- Plaider et juger. (10h)  
Chloé CHARPY, *Première conseillère au Tribunal administratif de Marseille*  
D. Ribes, *Conseiller d'État, Professeur associé, AMU*
- Clinique des droits fondamentaux. (20h)  
Priscilla Jensel-Monge, *Maître de conférences, AMU*  
Aurélié DUFFY, *Professeure, Aix-Marseille Université*

## Construire un projet professionnel (40 H)

- Conférences d'actualité. Rencontres professionnelles (15h)
- Éloquence et art oratoire. (5h)  
F. Rouvière, *Professeur, AMU*
- Méthodologie de la recherche documentaire. (5h)  
P. Jensel-Monge, *Maître de conférences, AMU*
- Méthodologie de l'argumentation juridique. (5h)  
F. Rouvière, *Professeur, AMU*

## Éprouver ses compétences professionnelles

- Stage ou mémoire de recherche

Responsables :  
Laurence GAY,  
Directrice de recherche au CNRS  
Ariane VIDAL-NAQUET,  
Professeur à Aix-Marseille Université

Contact : Corinne PACYGA  
corinne.pacyga@univ-amu.fr  
+33(0)4 13 94 46 65  
<https://dice.univ-amu.fr/fr/dice/ilf>

Faculté de Droit et de Science Politique  
Espace René Cassin  
3 avenue R. Schuman  
13628 Aix-en-Provence Cedex 1